Une application pour jouer avec le français de chez nous

Linguistique Le nouveau projet développé par l'Université de Neuchâtel est une application qui permet de tester ses connaissances du français parlé en Suisse romande.

Mathieu Avanzi, directeur du Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel, a voulu proposer une nouvelle forme de vulgarisation des recherches en linguistique. archives David Marchon

Antonio Fontana
ArcInfo

Si vous savez déjà que la neige mouillée se dit «pètche» à Neuchâtel et «patchaque» à Sion, ou qu'à La Chaux-de-Fonds on appelle «clignoteur» ce qui à Lausanne se nomme «signofile», alors vous pourriez être des champions des nouveaux jeux de l'application «Dis voir». Ce projet, dirigé par le Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel, et en particulier par son directeur Mathieu Avanzi, vise à valoriser la richesse des variétés de français en Suisse romande. Le but est double: contribuer à la recherche et sensibiliser la communauté.

Le menu de l'application propose trois pistes principales. Celle qui donne son nom à la plateforme, «Dis voir», est consacrée à la collecte des enregistrements des utilisateurs, qui devront indiquer comment ils nomment tel objet ou telle situation. Celles et ceux qui y participeront contribueront à la formation d'un corpus qui servira de base à Mathieu Avanzi et à ses collègues pour de futures études.

Mission de vulgarisation

Mais l'objectif du projet est aussi et surtout de mettre à disposition de la communauté ce que la recherche a déjà montré. «Avec l'application, nous voulons vulgariser les travaux menés au Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel», explique Mathieu Avanzi.

Dans cette optique de vulgarisation, «Dis voir» s'accompagne d'une newsletter et d'un blog traitant des spécificités romandes de la langue française. Parmi les sujets abordés, il y a par exemple la raison pour laquelle les Neuchâtelois vont «au bordu» et non au bord du lac. De plus, les chercheurs, grâce aux contributions obtenues par le biais de l'application (uniquement de la part des utilisateurs ayant donné leur accord), développeront un atlas sonore de la langue française en ligne, qui sera consultable par tout le monde.

«Pour que les gens soient motivés à participer, nous avons créé deux jeux», explique Mathieu Avanzi, faisant référence aux deux autres pistes proposées dans le menu principal. Le premier, «Écoute voir», permet de tester ses connaissances en matière d'accents. Après avoir écouté un audio, il faut indiquer sur la carte le lieu d'origine du locuteur.

Feuilleton - Croque-Mort de François Vorpe

© Editions du ROC Tous droits de reproduction interdits sans l'accord écrit de l'éditeur.

Sans me laisser le temps de réagir, elle ajoute énergiquement: Si toutefois mon animal devait décéder avant moi, je le placerai dans mon congélateur et il restera là en attente de mon décès. Vous ferez la même démarche. Vous le prendrez dans le congélateur et le déposerez dans mes mains afin qu'il m'accompagne dans l'au-delà!

Elle reprend sa respiration, me jauge et me dit:

Vous avez l'air étonné, monsieur? Je lui confirme que sa demande a de quoi surprendre!

Vous devez faire exactement ce que je demande et me confirmer que cela se fera selon mes volontés.

Votre famille est-elle au courant de votre volonté et de votre démarche? qu'en pense-t-elle?

Elle m'explique qu'elle n'a plus de contact avec aucun membre de sa famille suite à différentes tensions et elle répète:

Ma seule famille, c'est mon rat chéri! Alors monsieur, vous êtes d'accord de procéder ainsi et de respecter mes volontés?

Pour prendre de la distance, je lui réponds que premièrement, nous allons déterminer toutes les démarches pour l'organisation de ses funérailles. Pour son rat, il faudra obtenir les autorisations indispensables pour respecter son vœu. Elle s'énerve et me dit:

– Mais enfin, vous ne demandez aucune autorisation, vous faites

simplement ce que je vous demande!

Dans la déontologie de mon métier, je fais tout mon possible pour respecter les vœux des gens. Mais pour ce rat, je ne peux pas donner suite à sa demande et le déposer sur sa dépouille!

La dame m'informe qu'elle fera elle-même toutes les démarches nécessaires pour obtenir les autorisations indispensables. Je prends congé d'elle en lui confirmant que je suis à sa disposition pour l'organisation de son enterrement, mais en aucun cas pour son rat!

Je sors de ce rendez-vous très étonné qu'une telle extrême soit demandée! Dans notre monde, où bientôt n'importe qui fait n'importe quoi, est-ce que je dois m'habituer à respecter toutes les demandes?

Je m'imaginais en train de prendre ce rat noir, de le déposer dans les mains de cette dame, selon une position très précise qu'elle m'avait bien expliquée, et franchement, non, je ne me voyais pas faire ça! Je suis allé revoir cette dame quelques jours plus tard, et je lui ai confirmé qu'en aucun cas je n'accéderais à sa demande. Même avec les autorisations nécessaires à sa démarche. Enterrer un animal avec un humain me paraît incompatible. Elle m'a remercié et m'a dit qu'elle souhaitait un temps de réflexion avant de me recontacter. A ce jour, je n'ai plus eu de nouvelles de cette dame, je suppose qu'elle s'est adressée à la concurrence.

Où va-t-on?

Par contre, on me demande très régulièrement de déposer des objets dans les cercueils: des photos, des souvenirs, des peluches, des reliques, ou alors des drapeaux, des rubans et principalement des dessins.

Plus rarement, mais cela m'est arrivé quelquefois, des membres de la famille me demandent de déposer un téléphone portable dans le cercueil. Voici un exemple à l'occasion de la visite des membres d'une famille à la morgue.

Le fils dépose l'appareil cellulaire et me dit que c'est son papa qui en avait fait la demande.

(à suivre)

Pour commander «Passionnément Croque-Mort», de François Vorpe:
https://editionsduroc.ch/brands/francois-vorpe/

Femme blessée lors d'une tentative de brigandage

Bienne Une femme a été blessée avec une pierre par un inconnu, lors d'une tentative de brigandage dimanche, à la rue des Jardins à Bienne, aux alentours des 23h25. L'auteur présumé a pris la fuite, sans butin. La Police cantonale bernoise enquête et recherche des témoins.

Selon les premiers éléments de l'enquête, la femme attendait son bus à l'arrêt de la rue des Jardins, lorsqu'elle a été abordée par un inconnu, exigeant qu'elle lui remette son argent. La femme n'a pas obtempéré, l'homme l'a alors agressée à plusieurs reprises avec une pierre. L'auteur présumé a ensuite pris la fuite, sans butin, en direction de la rue du Général-Dufour.

La victime blessée lors de l'incident a été emmenée à l'hôpital en ambulance, après des premiers soins médicaux prodigués sur place. L'auteur présumé est un homme de 40 à 50 ans, mesurant 170 cm environ et dont les cheveux sont frisés. Il parle le français avec un accent. Au moment des faits, il portait des vêtements noirs.

Toute personne susceptible de fournir des renseignements utiles à l'enquête ou qui a vu la tentative de brigandage est priée de contacter le 032 324 85 31. *c-sch*

Avis mortuaire

Une vie bien remplie, un repos bien mérité.

Son épouse: Marianne Sunier-Droz, à La Heutte.

Ses enfants: Laurent Sunier et sa compagne Gaby, à La Heutte;
Nathalie Sunier, aux Mayens-de-Chamoson;
Thierry et Melanie Sunier, à La Heutte.

Ses petits-enfants: Cheryl, Cindy et Deven, à La Heutte.

Sa belle-sœur: Marie-Claire Droz, à Bienne,

ainsi que les familles parentes et amies font part du décès de

Frédy Sunier

qui s'est endormi sereinement dans sa 90e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

2604 La Heutte, le 15 octobre 2024
Rte de Sonceboz 34

Cet avis tient lieu de faire-part.

Maria del Carmen Peissard-Rios, son épouse,
Evelyne Peissard, Jean-Philippe Peissard et Olivier Peissard, sa fille et ses fils,
Béatrice Peissard, sa sœur,
Florence Peissard, sa nièce et son époux Bertrand Groussard,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur cher

Pierre-Denis Peissard

Qui s'en est allé sereinement le 10 octobre 2024 à son domicile familial, emporté par une maladie éprouvante à l'âge de 78 ans.

Selon les vœux du cher défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille proche.

La famille tient à remercier chaleureusement le docteur Werner Kaiser pour son dévouement.

Adresse de la famille: Maria Peissard, Rue de Boujean 79A, 2502 Bienne

Cet avis tient lieu de faire-part.